

Cartigny, le 6 janvier 2018

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
Case postale
3003 BERNE

Messieurs,

Nous tenons, en tant qu'habitants du village de Cartigny depuis 56 ans, à vous faire part de nos inquiétudes au sujet du développement de l'aéroport de Genève, tel que prévu dans votre rapport PSIA.

Le bruit et la pollution de l'air sont les premiers effets du survol de la zone cartiginoise qui est déjà classée en zone « rouge ».

Si l'augmentation des vols se poursuit d'ici à 2030, la population de cette zone rurale est carrément en danger : les gravières existantes et leur lot de poussières, la future zone industrielle de Vernier contribueront, avec l'accroissement des vols aériens et leurs émissions d'oxyde d'azote et de bruit, à faire de l'ouest de Genève une zone sinistrée.

Nous ne pensons pas que l'Etat nous versera la moindre compensation pour ces nuisances, alors que le développement du trafic aérien et celui des vols « low cost » en particulier contribuent largement, eux, au développement économique du Canton, tout en créant, dans la population, de faux besoins et des habitudes néfastes à l'environnement.

Nous constatons qu'une fois de plus la santé de la population et le respect de la nature sont sacrifiés sur l'autel de l'économie. C'est pourquoi nous vous prions de prendre en considération nos remarques, dans l'espoir que nous pourrions léguer à nos enfants et petits-enfants un environnement dans lequel ils pourront vivre sainement.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.